



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le département des Ardennes qu'une **chancellerie itinérante (permanence consulaire) sera organisée, le dimanche 19 mai 2024, de 9h 00 à 16h 00, à l'adresse suivante 633 Chemin du vieux chêne, 08500 Revin.**

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette chancellerie itinérante, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance ;
- L'enrôlement des données biométriques des personnes ayant préalablement introduit des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques ;
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports, d'attestations et de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report ;
- L'introduction de demandes de renouvellement de cartes consulaires et de demandes de transcription de naissance, de mariage et de décès.

Pour le bon déroulement de ces opérations, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 19/0/2024, à partir de 8h30, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les personnes souhaitant introduire des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques sont invitées à prendre attache avec M. Abdelmalek ZEGHDANE, président de l'association algérienne revinoise, sise 633 Chemin du vieux chêne 08500 Revin, pour le dépôt de leurs dossiers, au plus tard le 14/04/2024.



Metz, le 30/03/2024